



N° 2021 00000061 /MESRSI/SG/UJKZ

**AVIS D'EXAMEN PROBATOIRE D'ENTRÉE EN 1^{RE} ANNÉE DE TROISIÈME CYCLE DE
SPÉCIALITÉ ANNÉE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

Il est ouvert à l'Unité de formation et de recherche en Sciences de la santé (U.F.R. S.D.S.) de l'Université Joseph KI-ZERBO, à titre spécial, un examen probatoire pour la présélection des candidats au Diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) dans les filières de spécialités ci-après :

1.	D.E.S. DE CHIRURGIE GÉNÉRALE	12.	D.E.S. DE HÉPATO-GASTRO-ENTÉROLOGIE
2.	D.E.S. DE RADIODIAGNOSTIC ET IMAGERIE MÉDICALE	13.	D.E.S. DE NEUROCHIRURGIE
3.	D.E.S. DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE	14.	D.E.S. D'ANESTHÉSIE RÉANIMATION
4.	D.E.S. DE MÉDECINE INTERNE	15.	D.E.S. DE DERMATOLOGIE-VÉNÉROLOGIE
5.	D.E.S. DE PÉDIATRIE	16.	D.E.S. D'ANATOMIE ET DE CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE
6.	D.E.S. DE CARDIOLOGIE	17.	D.E.S. DE PNEUMO-PHTISIOLOGIE
7.	D.E.S. DE PSYCHIATRIE	18.	D.E.S. DE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE ET
8.	D.E.S. D'OPHTALMOLOGIE	19.	D.E.S. DE NÉPHROLOGIE
9.	D.E.S. D'UROLOGIE	20.	D.E.S. DE RHUMATOLOGIE
10.	D.E.S. D'ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE	21.	D.E.S. DE CHIRURGIE PÉDIATRIQUE
11.	D.E.S. DE NEUROLOGIE	22.	D.E.S. DE STOMATOLOGIE ET CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE
23.	D.E.S. DE BIOLOGIE CLINIQUE		

Sont autorisés à s'inscrire :

Pour les D.E.S. de médecine :

Les titulaires d'un diplôme d'État de docteur en Médecine et de Chirurgie dentaire (filères médicales et chirurgicales) ;

Pour le D.E.S. de Biologie clinique :

Les titulaires d'un diplôme d'État de docteur en Médecine ou en Pharmacie.

Composition du dossier :

Le dépôt des dossiers se fait en ligne sur la plateforme du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> **du lundi 20 Septembre 2021 au dimanche 03 Octobre 2021 à 23h59mn. À cet effet, le candidat doit joindre les documents scannés :**

- un acte de naissance ou toute autre pièce tenant lieu ;
- un curriculum vitae ;
- les copies légalisées des diplômes du baccalauréat et du doctorat ;
- une autorisation délivrée par le supérieur hiérarchique pour les fonctionnaires et les employés du secteur privé.

L'administration des épreuves se fera le **dimanche 10 Octobre 2021.**

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de chaque coordonnateur de la formation à l'U.F.R. S.D.S. de l'Université Joseph KI-ZERBO.

NB : Les candidats doivent s'acquitter des frais fixés à seize mille cinq cents (16 500) francs CFA, soit quinze mille (15 000) francs CFA comme frais de dossier et mille cinq cents (1 500) francs CFA de frais de l'opérateur, via Orange Money ou Mobicash ou Coris Money sur la plateforme campusfaso pour valider le dépôt de dossier. La procédure de candidature et du paiement des frais sont accessibles sur www.campusfaso.bf.

Les frais de formation sont fixés à 500 000 FCFA.

Ouagadougou, le **13 AOUT 2021**

Le président de l'Université
Joseph KI-ZERBO

